



Circulaire n° 4095

## Circulaire

aux administrations communales,  
aux syndicats de communes,  
aux offices sociaux et  
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

**Objet :** Covid-19 – Nouvelle version du modèle de liste 3G

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous fournir en annexe de la présente circulaire un nouveau modèle de liste sur laquelle les agents peuvent s'inscrire volontairement s'ils disposent d'un certificat 3G valable demandé. Le modèle a été actualisé par rapport à celui qui a été présenté en annexe de la circulaire n° 4086 du 14 janvier 2022 et a légèrement été adapté au niveau de la formule calculant la date de fin de validité des certificats (colonne E).

Par ailleurs le questionnaire [FAQ concernant la mise en œuvre du régime 3G obligatoire](#) vient d'être adapté et les numéros 26 et 41 y ont été rajoutés.

Reste à préciser que la faculté d'établir et de mettre à jour lesdites listes expirera avec la loi et les listes seront à détruire aussitôt.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding